

EDITORIAL - FLORENCE MORINIÈRE



CONSEILLÈRE MUNICIPALE,
RESPONSABLE DU CCAS.

Le centre communal d'actions sociales (CCAS) de la commune a un rôle d'accueil, d'écoute, d'information, de soutien et d'aide. Il est constitué à parité d'élus et d'habitants de Loupiac qu'il faut remercier pour leur investissement totalement bénévole.

Le CCAS instruit des dossiers APA (allocation personnalisée d'autonomie), COTOREP (adulte handicapé), carte trans-Gironde, obligation alimentaire, aide sociale pour les personnes âgées, dossiers validés et pris en compte par le Conseil Général. Mais le CCAS peut aussi octroyer des aides ponctuelles et s'occupe chaque fin d'année de la remise d'un cadeau pour les Loupiacais âgés de plus de 70 ans ou de l'organisation du repas des aînés.

Après plus de deux ans passé au CCAS, je fais un constat amer. Trop de personnes ne vivent pas dignement et décemment. Payer ses factures, partir en vacances ou tout simplement se nourrir est devenu difficile, voire impossible, pour certain de nos concitoyens. Dans ce contexte, il est bien que la municipalité maintienne le tarif de la restauration scolaire à un prix très bas.

Le CCAS, conscient des urgences, essaie d'y répondre en contribuant à des aides alimentaires, en prenant en charge sur prescriptions des services sociaux une partie des dettes, en orientant vers associations caritatives et les partenaires sociaux*, en maintenant le plus possible un contact humain, quitte à faire des visites à domicile. Ces liens avec les partenaires sociaux ont pu être tissés suite aux rencontres organisées par la commission CCAS. À la demande de la fédération girondine du Secours Populaire Français (SPF), un local restauré situé dans le bâtiment de la mairie va être mis à disposition pour l'accueil et l'ouverture d'une antenne de cette association, tous les mercredis de 16h30 à 18h30, à partir du 8 septembre. C'est la possibilité d'une aide supplémentaire qui s'offre aux Loupiacais dans le besoin.

Le CCAS de Loupiac est une porte ouverte à tous, dans un esprit de solidarité. N'hésitez pas à le contacter pour signaler toutes vos difficultés. Les administrateurs du CCAS sont soumis au respect du secret professionnel, s'agissant des informations dont ils ont connaissance. Et malgré tout, bel été à toutes et tous.

(*) liste en page 3.

La mémoire en marche

Des contes et un concert

Vendredi 6 août, rendez-vous place de l'église, pour deux événements culturels à ne pas manquer.

19h, départ d'une promenade contée « Promenons nous dans l'émoi » par Ambre et Christophe de la « Compagnie minuscule ».
21h30, concert tzigane « Le Ramdam Secret ». Entrée gratuite.



Ambre et Christophe, avec les participants du 3^{ème} mardi de la mémoire qui s'est tenu chez M et Mme Boucau.

Les artistes Ambre et Christophe ont participé aux « Mardis de la mémoire » qui ont eu lieu au printemps. Ils ont écouté les anciens du village raconter leurs souvenirs d'enfance quand le rythme de la vie était tout autre. Beaucoup de déplacements se faisaient à pied. Vendredi 6 août, Ambre et Christophe nous invitent à retrouver une partie de leurs mots au cours d'une déambulation contée et musicale pleine de surprises, de rêves et d'images. Les mots des poètes, des princes et princesses se mêleront à ceux de Juliette, Huguette, Michel, Guy... Associés aux sons d'une guitare, d'un accordéon ou d'un piano, ils tisseront un canevas délicat et pétillant qui fera résonner des lieux chargés eux-mêmes d'histoire. Cette promenade qui démarrera à 19h, entrecoupée de pauses dans des lieux insolites, est l'occasion de s'aventurer pendant plus d'une heure, le cœur léger, dans un petit monde affranchi des modernités ambiantes.

À 20h30, l'échange et la poésie pourront se poursuivre autour d'un verre de l'amitié offert à tous les participants. Ceux qui le souhaitent peuvent apporter un pique-nique. Des tables et des chaises seront mises à disposition.

À 21h30, nous retrouverons Ambre et Christophe au sein de l'orchestre tzigane « Ramdam Secret » pour une heure trente de musiques et chants d'Europe centrale, yiddish, serbes ou roumains. Les amours

déçues, le voyage, la nostalgie du pays qu'on laisse derrière soi, la liberté à tout prix seront évoqués tour à tour. Un parcours original qui nous plonge dans neuf siècles de civilisation peu connue. À découvrir sans modération.

Si l'entrée est gratuite pour tous ceux qui veulent participer à cet événement, la culture a cependant un coût. Malgré les contraintes budgétaires, la municipalité prend à sa charge une large partie des frais, soucieuse de proposer à la population qui n'est pas en vacances ou qui ne peut pas partir, un rendez-vous artistique de qualité au cœur de l'été. Merci aussi à l'association « Création » pour son aide à la réalisation du projet.

Contact Création : Mairie, Saint-Quentin de Baron - Tél. 06 84 82 45 01 - Site Internet : www.creacion-spectacle.com - Email : contact@creacion-spectacle.com



La mémoire en marche Vendredi 6 août - place de l'église

19h : départ de la promenade contée « promenons nous dans l'émoi ».
20h30 : verre de l'amitié et pique-nique
21h30 : concert musique tzigane et contes par « Le Ramdam Secret ».
Entrée gratuite.
Renseignements 06 08 88 60 69.

Circulation routière et déplacement

Concilier liberté et sécurité

Responsable de la commission voirie, Laurent Nieto, revient sur une série de mesures prise depuis deux ans par la municipalité concernant la sécurité routière. Des mesures qui s'inscrivent dans le droit fil des objectifs du projet municipal en la matière, mais pas seulement.



Les 3 stops du carrefour de Verisse

Depuis 1973, date de l'instauration des premières limitations de vitesse, les gouvernements successifs se sont emparés de cette question dans le but de réduire la trop longue liste des décès sur les routes. Depuis deux ans, lors de toutes les réunions publiques organisées par la municipalité, la question de trop grande vitesse des véhicules dans le village est revenue. À juste titre puisque la vitesse est la cause principale des accidents mortels.

Pour cette raison, la commission voirie, et plus largement l'ensemble de l'équipe municipale, a pris des mesures pour réduire la vitesse sur la commune en instaurant par exemple une zone 30 dans le bourg. Rouler à 30km/h au lieu de 50 km/h sur un kilomètre, c'est perdre 48 secondes. Mais c'est peut-être éviter de faire perdre la vie à un être humain!

La pose de 5 ralentisseurs et d'un 3^{ème} panneau STOP au carrefour dit de « Verisse », au

croisement des routes du Ces et de la Mairie, sont des actions qui vont dans le même sens. Pourquoi un troisième ? Cela peut surprendre au départ mais ce n'est pas une invention loupiacaise. Cela existe ailleurs. La raison est simple : le meilleur moyen de ralentir un véhicule est de l'obliger à s'arrêter de temps en temps, en particulier dans des zones où, naturellement, les véhicules ont tendance à accélérer, ce qui est particulièrement le cas à cet endroit. Un quatrième STOP aurait même pu être installé. Cela a été envisagé. La liberté individuelle de rouler vite s'en trouve entravée, mais c'est pour la sécurité de tous, des cyclistes et des piétons notamment, jeunes en particulier, à qui il semble légitime de restituer dans de bonnes conditions l'usage des routes et des chemins.

Tous les problèmes sont loin d'être résolus. L'ancienne D10 reste un sujet de préoccupation (l'étude en cours de la CAB proposera des solutions), comme la descente de la route du Nord, la traversée du quartier Miqueu, le parking de l'école ou la place Berthoumieu. La mise en place d'un sens giratoire est en projet.

La municipalité et la commission restent à l'écoute de tous les usagers concernant ces questions, mais chacun peut améliorer la situation en ayant conscience que notre vitesse est toujours plus dangereuse que la perception que nous en avons.

Naissance d'une AMAP

Pour le maintien d'une agriculture paysanne

Des habitants de la commune ont décidé de se réunir pour créer un partenariat de proximité entre un groupe de consommateurs et un producteur maraîcher bio.

Dans une AMAP, les membres s'engagent à payer à l'avance, pour une période donnée et sur des modalités propres à l'association, leur future consommation de légumes. Le producteur s'engage à livrer à une périodicité définie, sous forme de paniers, une quantité de légumes de saison produits sur sa propriété. L'AMAP de Loupiac commencera le 7 septembre avec une livraison de 10 paniers à 15 euros chacun, tous les 15 jours, en alternance avec celle de Canéjan, de 19h

à 20h à la salle des associations. En janvier et février, il n'y aura pas de productions. À partir de la mi-mars, 15 paniers pourront être livrés chaque semaine avec possibilité de demi-paniers à 7,50 euros. Toutes les personnes intéressées sont invitées à se retrouver le samedi 28 août à 10h30, salle des associations, pour une réunion d'information et d'organisation suivie d'un apéritif.

Contact : Isabelle Eymard (camille.eynard@orange.fr) - Céline Métais (cf.metais@orange.fr).

BREVES

Plan canicule 2010

Il est rappelé aux personnes de plus de 65 ans résidant à leur domicile qu'il leur est possible depuis le 1^{er} septembre 2004 de se faire inscrire à la mairie sur un registre qui est consulté par les services sanitaires et sociaux, en cas de déclenchement du plan canicule.

Un numéro vert, appel gratuit, Canicule Info Service au 0 800 06 66 66 est aussi à disposition. Cela n'empêche pas une attention particulière de chacun pour son voisin en cas de grosse chaleur, surtout si l'on sait qu'il est très âgé et seul.

École

Reprise le jeudi 2 septembre à 8h50. Les répartitions des classes seront affichées la veille. Les inscriptions pour l'accueil périscolaire sont à faire à la CDC.

De nouveaux sanitaires sont en cours d'installation et entreront en service à l'automne.

Travaux mairie

Afin d'améliorer l'isolation du bâtiment de la mairie (logements et bibliothèque compris), toutes les portes et fenêtres de la façade Sud ont été changées, sauf la grande porte d'entrée dont le sort dépend du projet d'aménagement du hall et du futur accueil au rez-de-chaussée.

Nouveau cimetière

L'étude hydrogéologique, le bornage et les mesures topographiques ayant été réalisés, toutes les données ont été transmises à la société Artline qui va maintenant dessiner et proposer un aménagement du futur cimetière.

Fauchage

C'est le Centre Routier départemental et non la commune qui doit assurer le bon fauchage des accotements et talus de la route départementale qui passe par la côte de Peytoupin. La municipalité comprend la mauvaise humeur des riverains et s'inquiète comme eux des risques pour la sécurité des déplacements

Cadre de vie

Le petit terre-plein situé à l'entrée du bourg, côté salle des fêtes, a été mis en valeur par des plantations demandant peu d'arrosage et supportant l'ensoleillement très fort à cet endroit.



Ouverture d'une antenne du Secours populaire

Une offre d'aides bienvenue

À partir du 8 septembre, des bénévoles tiendront une permanence, chaque mercredi, de 16h30 à 18h30, dans un local situé à gauche de l'entrée de la mairie.

Une permanence du Secours populaire est un lieu convivial ouvert à toutes et tous pour obtenir une aide (alimentaire surtout, mais aussi pour les fournitures scolaires, les vacances, les loisirs...) ou tout simplement pour discuter librement avec les bénévoles et passer un moment agréable dans le respect de chacun.

L'antenne la plus proche était située, jusqu'à maintenant, à Langon. Beaucoup d'habitants du cadillacais ne pouvaient s'y rendre et étaient privés ainsi des services du Secours populaire. L'ouverture de cette antenne locale avec le soutien du CCAS et de la municipalité va permettre de mieux répondre à la demande.

Il ne faut pas avoir peur de pousser la porte afin de rencontrer les bénévoles, exprimer ses besoins et établir un lien social afin d'améliorer sa vie quotidienne. La porte est aussi ouverte à toutes celles et tous ceux qui souhaitent rejoindre l'équipe de bénévoles (7 à ce jour) en donnant un peu



de leur temps. Afin d'aménager le local, un don de matériel (réfrigérateur, congélateur, mobilier...) serait le bienvenu, ainsi que toute idée pouvant aider au développement de cette antenne.

Contact : Hélène Couttausse au 05 56 62 15 75 ou Claire Van HIEU au 05 56 76 69 17 Antenne du Secours populaire, 60 Berthoumieu - 33410 Loupiac - email : contact@spf33.org

Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

Pour protéger l'environnement

Au cours de l'été, une technicienne de la Lyonnaise des eaux, déléguée par le SPANC de Saint-Macaire, réalisera le diagnostic des installations individuelles d'assainissement des eaux usées qui équipent des bâtiments non reliés au tout-à-l'égout.

Début mai, une réunion était organisée par le SPANC afin d'expliquer aux propriétaires d'une habitation ou d'un bâtiment non raccordés au réseau d'assainissement collectif les raisons et les modalités de ce diagnostic. Il était rappelé que la création du SPANC était obligatoire depuis 1^{er} janvier 2006, suite à différentes lois sur l'eau. Celui de Saint-Macaire, dont dépend Loupiac, a mis du temps à se mettre en route, à établir un budget, à choisir ses missions et son mode de gestion. Un SPANC doit non seulement expertiser les installations existantes mais également, surveiller les constructions neuves et être en capacité de conseiller avec pour finalité l'amélioration du traitement des eaux usées (150 l par personne et par jour) qui tôt ou tard se retrouveront dans un cours d'eau ou une source de notre région. Réaliser un SPANC, c'est donc agir pour la protection de notre environnement (faune et flore des rivières, préservation des ressources), pour les générations futures notamment.

Notre SPANC a choisi de déléguer la partie expertise à une technicienne de l'entreprise « Lyonnaise des eaux ». Elle passera dans chaque maison pour vérifier, sur site, l'existence et l'implantation du dispositif, donnera un avis et des conseils pour remédier à d'éventuels dysfonctionnements. Ce passage a un coût payé en deux ans par les propriétaires.

La municipalité recevra le bilan général issu de l'expertise et pourra, éventuellement, étudier avec les propriétaires des solutions pour aider à la mise aux normes, quand le cas se présentera. Pour certains quartiers comme Pitchat et Lambrot, une étude sera lancée en septembre pour évaluer le coût et la faisabilité d'un raccordement au réseau d'assainissement collectif.

Info Eau Energie.

Une permanence de Julien Crozic, du CREAQ, aura lieu le mercredi 25 août à la mairie de 13h à 16h

CONTACTS UTILES PARTENAIRES SOCIAUX DE LA COMMUNE

■ Maison départementale de la solidarité et de l'insertion
21, route de Sauveterre - 33410 Cadillac
Tél. 05 56 62 11 08

■ Accueil social MSA
1, allée Jean Jaurès - 33210 Langon
Tél. 05 57 98 25 10

■ ETIQ (engagement pour le travail et l'insertion de qualité)
32, Grand'rue - 33640 Portets
Tél. 05 56 67 41 60

■ Vacances et familles 33
6, avenue du Maréchal Joffre - 33190 La Réole
Tél. 05 56 71 23 85

■ INSERMECA (atelier mécanique insertion)
10, rue Jean Blanc - 33210 Toulence
Tél. 05 56 62 31 53

■ Auto boulot (association d'aide à la mobilité)
8 bis, rue Bareyre - 33720 Virelade
Tél. 05 56 27 28 71

■ Secours Catholique
14, rue du pont de la rose
33550 Le Tourne
Tél. 05 56 32 08 13

■ Les Restos du Cœur
33210 Toulence
Tél. 06 84 70 15 74

■ Secours populaire
16, rue Beaulieu - 33210 Langon
Tél. 05 56 62 28 91

■ Croix-Rouge Française
39, rue de Salières - 33210 Langon
Tél. 05 56 76 85 87

■ ADMR (association du service à domicile)
6 ter, place René Gérard - 33410 Cadillac
Tél. 05 56 62 65 17

■ Mission locale des 2 rives
14-16, route de Branne - B.P. 2
33410 Cadillac
Tél. 05 57 98 02 98

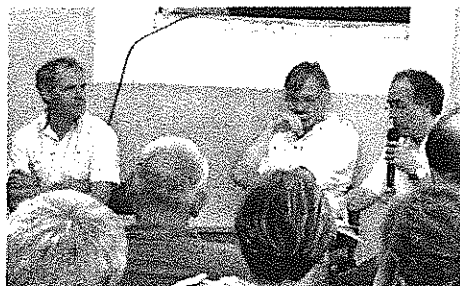
■ Solidarité Paysans
Par ces temps difficiles pour de nombreux agriculteurs et viticulteurs, cette association, soutenue par le Conseil Général, est à disposition du monde paysan pour une écoute, un partage d'expériences, un accompagnement pour toute démarche administrative notamment au près de la MSA et des banques, un conseil au niveau de la gestion de l'entreprise et de son avenir.

CONTACT : Solidarité Paysans, 14, route de l'Église - 33880 Saint-Caprais de Bordeaux. Permanences à Monségur et Pellegrue. Tél. 05 56 74 92 80 ou 06 33 03 32 39. Email: solidarite-paysans-gironde@orange.fr - site: www.solidaritepaysans.org

Rencontre citoyenne

Les OGM en question

Samedi 4 juin, à l'initiative de la municipalité, Christian Vélot, professeur chercheur à l'Université de Paris, a mené avec passion une conférence débat sur les Organismes Génétiquement Modifiés à partir de son livre « OGM, tout s'explique ».



En tant que responsable de la commission développement économique, M. Claverie, 4^{ème} adjoint, a introduit la conférence de M. Vélot.

Christian Vélot se veut pragmatique. Pour lui, il y a de bons OGM, ceux qui permettent aux laboratoires de fabriquer des médicaments en plus grand nombre et à un moindre prix. Il cite l'exemple de l'insuline pour soigner le diabète. On les produit depuis des années et personne ne s'en plaint. Mais il y a les mauvais OGM, ces plantes dont les gènes sont modifiés afin de les rendre moins fragiles aux maladies et prédateurs ou insensible à certains produits phytosanitaires. Dans ce cas, la plante change de nature. Certaines peuvent devenir insectivores, d'autres transformer à terme l'équilibre du sol et perturber, du même coup, la chaîne alimentaire. Il souhaite nous faire partager son inquiétude quant aux essais en pleine nature, sans recul scientifique sur leurs conséquences pour la santé humaine et l'environnement (contrairement à la fabrication de médicaments qui utilise des plantes génétiquement modifiées en labora-

toire après des années d'expérimentation). Pour lui, la science doit rester sous contrôle citoyen et pour cela l'informer, être dans la transparence (ce qui n'est pas toujours le cas), et il se réjouit que la municipalité de Loupiac permette que le débat se tienne au grand jour, sur la place publique.

Des agriculteurs et viticulteurs présents ont abordé les politiques agricoles de ces 40 dernières années et les modèles économiques qu'elles ont véhiculés (culture intensive, monoculture, épuisement des sols, recours aux engrais chimiques, mécanisation à outrance...). Pour certains, la puissance publique devrait pouvoir aider l'agriculteur qui le souhaite à s'en libérer, en retrouvant le chemin de vieilles pratiques, un savoir-faire un peu oublié mais qui gage d'une plus grande qualité du produit. Les échanges ont été nombreux, tant les sujets à traiter étaient multiples. C. Vélot a apporté quelques précisions sur l'expérimentation en plein champ, dans le Nord-Est de la France, d'une vigne OGM insensible à certains parasites. Mais, après deux heures et demie de discussion, il était temps de se retrouver autour d'un bon verre de Loupiac offert par le syndicat viticole du même nom.

Toute l'assistance était d'accord pour que cette initiative ait une suite dans les prochains mois. A suivre, donc.

Le livre de Christian Vélot, « OGM, tout s'explique » peut-être commandé à la librairie « Jeux de mots » de Cadillac.

Samedi 17 octobre à 15h

4ème thé dansant

Animé par l'orchestre « Brin de Musette ». Entrée 5 ou 10 euros



La commission « Fêtes et cérémonies » organisatrice de l'événement, espère que le thé dansant de l'automne aura le même succès que celui du printemps qui a rassemblé 140 danseuses et danseurs dans la bonne humeur. Tango, valse, rumba, passo et même une curiosité « la danse du pont » se sont succédés pendant 4 heures. Les réservations sont conseillées.

Contact et renseignements :
Tél. 05 56 62 99 62

VIES DES ASSOCIATIONS

Pétanque

Deux concours en août

Judi 5 août à partir de 14h et vendredi 13 août en nocturne, ces concours sont réservés aux seuls licenciés.

En mai, le club loupiacais a eu l'honneur de recevoir la visite d'un champion du monde (et vainqueur de nombreux grands concours régionaux), Thierry Grandet, qui a remis une coupe en présence du maire.



Forum des associations

Samedi 4 septembre à Cadillac de 10h à 16h. Toutes les associations sont invitées à prendre contact auprès du service animation de la commune de Cadillac au 05 57 98 02 10

Amis du château du Cros

Des travaux de restauration du château classé, s'effectuent cet été avec l'aide de jeunes bénévoles de l'association Adishatz. Samedi 21 août, l'association organise une journée médiévale sur le site du vieux château. Animation toute la journée avec présence d'artisans producteurs. À partir de 21h, représentation théâtrale par « Théâtre pour tous ». Entrée gratuite. Renseignements : Madame Boyer au 05 56 76 97 20

Bravo Mario !

Le 29 juin, Mario est venu nous rendre visite. Pendant les 50 minutes de son spectacle, il a fait rire un public nombreux avec l'aide de ses deux compagnons. À bientôt Mario.



MAIRIE DE LOUPIAC
CANTON DE CADILLAC
CHRONDE

LOUPIAC, journal d'information de la Commune de Loupiac. Berthoumieu - 33410 LOUPIAC
Tél. 05 56 62 99 62 - Fax 05 56 62 98 52
mairie-loupiac@wanadoo.fr
Directeur de la publication : Lionel Chollon.
Rédaction : Commission communication
Crédit Photo : V. Fernandez
Conception, réalisation : Agence VLADI.
Imprimé sur papier recyclé.